

Maison de repos et crèche...quel intérêt ?

Historique de la démarche

- Après un fonctionnement de 10 ans en Maison de repos (ASBL), une situation financière équilibrée, voire...une meilleure situation qu'équilibrée ;
- Au vu du nombre impressionnant de naissance (14 en 2002 par exemple) ;
- Aux vues des difficultés de placement des enfants de l'équipe.

La direction, soutenue par le conseil d'administration, a œuvré afin que sorte de terre une crèche de 36 enfants, agréée par l'ONE. Ce projet a mis 2 ans entre la réflexion et l'aboutissement du projet. Notre crèche s'appelle Les ptits loups et est située à Mouscron.

La crèche a accueilli les premiers bébés en février 2008.

Intérêts

- **Financiers**
 - Difficulté, voire même impossibilité d'équilibrer
 - Nécessité d'un soutien, d'un mécène...
 - « Subsidiation » liée à la nature du projet. Une crèche agréée demande un prix de participation financière parental à hauteur des revenus des parents. Elle peut aller de 2.40 € la journée à un plafond de 30.21 €. Le prix moyen perçu aux ptits loups est de 13 €.
 - Il n'y a donc aucun intérêt financier.

Intérêts pour de L'Humain

La crèche, en accueillant les enfants, permet à des professionnels d'atteindre une réalisation personnelle : les bébés sont encore souvent en charge des mamans et dans nos maisons, nous avons un grand pourcentage de personnel féminin. Mais, nous pouvons observer l'implication de + en + importante des papas.

La crèche en accueillant les enfants en bas âge permet alors un équilibre personnel / professionnel.

Cette création (de crèche) a permis de continuer à prendre soin (et maintenant des plus jeunes) et ainsi de boucler la boucle. Notre réflexion désormais couvre un panel d'âge complet. Nous déclinons le soin auprès des bébés et des enfants de moins de 3 ans.

Intérêts pour la Collectivité → une utilité sociale

- Notre crèche comme notre maison (de repos) a un rôle à tenir.

Comme pour la personne âgée et sa famille, nous accueillons et accompagnons au quotidien ces petits bouts en devenir.

Notre place, notre essence en maison de repos qui est d'héberger des personnes âgées, de leur prodiguer les soins requis et d'accompagner leurs enfants. Cette même place en crèche est de prodiguer des soins aux enfants, de les accompagner pendant qu'ils grandissent et d'être un relais pour les parents, d'accompagner leurs parents.

- La crèche est aussi un lieu de retour sur investissement de la collectivité.

Des adultes nous ont gardés étant enfants, la crèche est une possibilité de rendre à la collectivité, à l'humain, ce qui fut investi.

Dans ce même ordre d'idée ; tout comme nos maisons de repos sont des endroits de formation pour les futurs professionnels de la santé, la crèche devient également endroit de formation.

- La cellule familiale ayant évolué

parfois même éclaté, la crèche est un endroit sécurisant où des repères aident l'enfant à maintenir ou à acquérir un rythme de vie stabilisant.

Les horaires élargis de la crèche (6 à 21h) permettent aux parents de travailler en équipe et/ou d'avoir des horaires décalés (commerces...).

Intérêt pour la Collectivité → le secteur de l'emploi

La création de la crèche a permis une ouverture de postes de travail : nous occupons une dizaine de personnes : puériculteurs, infirmière sociale, hôtelières, directeur.

Cet accueil des enfants permet aux parents de travailler, d'avoir des activités occupationnelles diverses.

Intérêt pour la Collectivité → des places d'accueil supplémentaires

Le milieu de la petite enfance manque de structures d'accueil. En ce qui nous concerne, aux Ptitis loups, le délai pour une prochaine place d'accueil vacante est janvier 2012.

Intérêt pour la Collectivité → l'intergénérationnel

Notre époque pratique le cloisonnement des générations, des âges. On en arrive parfois d'ailleurs à des « ghettos de vieux ».

Or, et pour l'avoir observé, les enfants n'ont pas ce rejet social que certains adultes appliquent, la dépendance de la personne âgée ne limite pas l'enfant dans sa démarche vers l'autre, un « bavoir » ne le repousse pas par exemple.

L'intergénérationnel peut donc être bénéfique s'il est pratiqué dans le respect du rythme et de la dignité de chacun.

Intérêt pour la Collectivité → l'image du quartier

La création de la crèche nous a permis de redonner vie à un bâtiment qui devenait un chancre. Qui plus est, ce bâtiment était une chapelle délabrée. C'était donc déjà un bâtiment à vocation utile pour une communauté, pour la collectivité.

La crèche embellit le quartier et l'anime de cris d'enfants.

Intérêt pour les employeurs

L'absentéisme ne se voit que réduit dès lors que les parents peuvent aller travailler car quelqu'un s'occupe de leur enfant.

L'efficacité des professionnels sur le terrain est alors acquise par le fait que ceux-ci travaillent la tête reposée, en toute sérénité (dès lors qu'une relation de confiance est établie entre les personnes qui accueillent l'enfant et les parents).

Nos particularités aux Ptits loups

Une extension des horaires

Une souplesse, une capacité d'adaptation de l'accueil de l'enfant (parents à horaires variables...)

Un respect des rythmes (de l'enfant, du personnel, des parents)

Un agrément ONE pour une crèche privée (non-communale)

Une qualité de l'organisation et de la prestation validée par la certification ISO 9001 version 2008.